



Communiqué de presse

Date

18 janvier 2024

La COMCO enquête sur le pouvoir de marché relatif dans le secteur automobile

Berne, 18.01.2024 – La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête contre BMW. Elle examinera si BMW a incité un garage à investir des millions de francs et a ensuite mis fin à la collaboration de manière inattendue, sans solution transitoire appropriée. Si BMW dispose d'un pouvoir de marché relatif par rapport au garage, ce comportement peut enfreindre la loi sur les cartels.

Le garage a été pendant plusieurs décennies un concessionnaire et un atelier de service agréé pour les véhicules des marques BMW et MINI. Il reproche à BMW de lui avoir fait miroiter une extension des relations commerciales et de l'avoir incité à investir des millions de francs. Par la suite, BMW aurait mis fin à la collaboration de manière inattendue, sans prévoir de solution transitoire appropriée. Le garage dépendrait du maintien des relations commerciales avec BMW pour amortir les investissements susmentionnés.

Dans le cadre de l'enquête, la COMCO examinera si BMW dispose d'un pouvoir de marché relatif par rapport au garage et a agi de manière abusive au sens de la loi sur les cartels. BMW bénéficie de la présomption d'innocence.

Renseignements :

Patrik Ducrey
Directeur

058 464 96 78
079 345 01 44

patrik.ducrey@comco.admin.ch

Andrea Graber Cardinaux
Vice-directrice

058 465 57 34
079 689 68 65

andrea.graber@comco.admin.ch